



Master Histoire du droit et des institutions

 ECTS
120 crédits

Durée
2 ans

 Structure de
formation
Faculté de Droit
et de Science
politique

Présentation

Pour comprendre l'intérêt de l'histoire du droit il suffit de lire ces quelques lignes d'introduction du Répertoire Dalloz du XIXe siècle ! "Il est peu d'études aussi intéressantes et aussi utiles que celle de l'histoire du droit. Elle est pleine d'enseignements féconds pour le philosophe, l'historien et le juriconsulte. (...) Mais la connaissance en est surtout nécessaire au véritable juriconsulte, pour pénétrer le sens vrai et comprendre la portée réelle des institutions civiles de son temps; car le présent, même après les révolutions morales ou sociales les plus profondes, se rattache toujours au passé par des liens puissants, que l'on ne saurait rompre sans le réduire à être lui-même une énigme".

Objectifs

La formation est destinée d'une part à dispenser les apprentissages fondamentaux de la recherche en histoire du droit, d'autre part à donner aux étudiants du Master d'histoire du droit une culture juridique en droit français et sur les autres systèmes juridiques européens ; enfin, elle vise à parfaire leurs connaissances sur le fondement des institutions et des techniques juridiques. Cette formation permet aux étudiants de compléter les connaissances strictement techniques du droit positif, acquises au cours de leur formation juridique, en élargissant leur champ de réflexion sur les concepts et les techniques qu'ils auront à mettre en œuvre dans leur vie professionnelle.

Savoir faire et compétences

Connaître les méthodes de recherche fondamentale en science juridique

Maîtriser les fondements du raisonnement juridique, être capable d'affiner les concepts juridiques.

Etre capable de mettre en œuvre les techniques développant la rigueur et la logique juridiques.

Savoir utiliser toutes les sources de droit disponibles.

Savoir identifier les problèmes de droit pour mobiliser ses connaissances.

Situer les concepts juridiques et les institutions publiques dans le temps et dans l'espace.

Maîtriser les sciences auxiliaires nécessaires pour mener à bien son travail de recherche personnel.

Maîtriser l'art de l'expression écrite et orale.

Organisation

Admission



Pré-requis recommandés

Les candidats doivent avant tout avoir une bonne culture juridique et avoir manifesté un intérêt pour les enseignements d'histoire du droit dispensés dans les facultés de droit.

Et après

Poursuite d'études

Les titulaires du Master 2 d'histoire du droit qui ont réalisé un bon mémoire de recherche peuvent poursuivre leurs études en thèse.

Insertion professionnelle

Les débouchés offerts dépassent donc le strict domaine de l'enseignement et de la recherche (Enseignant – chercheur, Directeur de recherches, Chargé de recherches). Les promotions de ces dernières années témoignent au contraire de la diversité des métiers du droit accessibles. Bien entendu, la plupart des métiers exercés dans le secteur public sont accessibles après concours ou examens spécifiques. Les choix des titulaires du master se portent vers les secteurs de l'administration territoriale (Attaché, rédacteur), du ministère de la culture (Archiviste, Documentaliste, Bibliothécaire), de l'administration déconcentrée (IRA). Les secteurs les plus prisés étant les domaines de la justice (magistrat, greffier) et de la sécurité (police, gendarmerie, administration pénitentiaire...). Les professions libérales, et en particulier celle d'avocat, ont été également largement privilégiées, l'EFACS étant intégrée soit après obtention de l'examen du pré-CAPA, soit, à l'issue d'une thèse, en qualité de docteur en droit (histoire du droit). Quelques lauréats du M2 ont intégré directement le « secteur privé » (secteur des assurances, de l'immobilier, mutuelle).

Infos pratiques

Contacts

Responsable pédagogique

Pascal Vielfaure

✉ pascal.vielfaure@umontpellier.fr

Scolarité Masters Droit Science politique

✉ dsp-scola-masters@umontpellier.fr

Laboratoire(s) partenaire(s)

Institut d'histoire du droit de Montpellier (EA 7401)

🔗 <http://ihd.edu.umontpellier.fr/>

Lieu(x)

📍 Montpellier



Programme

Organisation

Le Master est organisé en cours et séminaires.

A ces enseignements, obligatoires, s'ajoute le travail de recherche personnel (sous la direction d'un enseignant chercheur) que doit mener à bien l'étudiant en vue de la rédaction d'un mémoire en histoire du droit (sur un thème choisi en accord avec un EC de l'équipe pédagogique)

Master 1 Histoire du droit et des institutions

Master 2 Histoire du droit et des institutions